

École primaire publique
Rue Maurice Lesourd
28630 Nogent-le-Phaye
02/37/31/61/84

Procès-verbal du 3^{ème} conseil d'école du vendredi 14 juin 2013

Enseignants : Mmes Depont, Berry, Bousquié, Macquaire, Naveau, Mr Juberay
ATSEM : Mmes Flèche et Magoaric
Municipalité : Mme Bonnin
Parents d'élèves : Mmes Auché, Brière, Bruneau, Desrués, Dufet, Mr Lachasse.
Absents excusés : Mme Eyraud, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Chartres II
Mme Franchet, 3^{ème} adjointe en charge des écoles.

La réunion débute à 18 heures. La secrétaire de séance est Mme Depont.

Depuis le deuxième conseil d'école du 15 mars 2013, l'effectif de l'école a augmenté avec l'inscription d'une élève de CM1 dans la classe de CE2/CM1 de Mme Bousquié.

Décharge de direction: Mme Fasquelle remplace Mme Perot, le lundi dans la classe des PS/MS jusqu'à la fin de la période 5.

Rentrée 2013

Onze élèves nés en 2010 sont inscrits en petite section pour la prochaine rentrée et deux nouvelles élèves se présenteront à la rentrée, l'une en CP, l'autre en CE1.

Quinze élèves de CM2 quitteront l'école et une élève de grande section va déménager.

144 élèves sont inscrits actuellement pour la rentrée 2013.

Équipe éducative:

Suite au départ à la retraite de Mme Macquaire, Mme Picard est nommée sur le poste de direction et Mme Marteau est nommée à titre définitif sur la classe de Mme Bousquié.

Une nomination est en attente sur le quart-temps de décharge de direction.

Effectif et organisation pédagogique

classe 1	11 PS +10MS	21	Mme Berry
classe 2	16 GS+ 5MS	21	Mme Naveau
classe 3	26 CP	26	M Juberay
classe 4	17 CE1+9 CE2	26	Mme Picard
classe 5	10 CE2+17 CM1	27	Mme Marteau
classe 6	23 CM2	23	Mme Depont

Année scolaire en cours

Évaluations nationales

Cette année, les livrets concernant les évaluations de CE1 et CM2 ont été distribués à chaque école sans l'obligation de les faire passer aux élèves comme les années précédentes à une date précise. Les enseignants de Nogent-le-Phaye les utiliseront en bilan de fin d'année.

Les résultats seront analysés en conseil des maîtres et serviront à établir des ajustements au niveau du projet d'école 2010-2014.

Celui-ci sera présenté lors du 1^{er} conseil d'école en novembre 2013.

Aide personnalisée

Elle a été mise en place pour cette cinquième période et concerne une quinzaine d'enfants de l'école.

Stage de remise à niveau d'été

Pour aider les enfants qui en ont besoin avant la rentrée, un stage de remise à niveau de quinze heures est proposé aux CM1 et aux CM2.

Quatre élèves sont concernés par ce stage qui aura lieu du lundi 26 août au vendredi 30 août

2013 à l'école de Nogent-le-Phaye.

Un courrier confirmant ce stage sera adressé à la municipalité.

Un stage de remise à niveau a été proposé à quatre élèves de CM1 et de CM2. Il a eu lieu la première semaine des vacances de printemps, du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2013.

Activités éducatives

Depuis le dernier conseil d'école du 15 mars 2013, des actions ont été menées et des sorties ont été organisées dans le cadre du projet d'école:

Le jeudi 14 mars 2013, les élèves de cycle 2 et de cycle 3 se sont rendus à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye pour assister à un spectacle, l'Inouïte, dans le cadre du festival Cornegidouille. Un car a été commandé pour les classes de CE1 et de CE2/CM1.

Les élèves de CM1/CM2 s'y sont rendus à pied.

Le coût du transport, 80 €, est pris en charge par la municipalité.

Le coût des entrées, 219€ (3[€] par enfant) est pris en charge par la coopérative scolaire.

Le vendredi 22 mars 2013, le soleil brillait pour le Carnaval de l'école.

De nombreux parents ont accompagné le défilé dans les rues de Nogent-le-Phaye.

Merci aux parents d'élèves, aux résidents du Hameau des Fées et aux employés municipaux qui ont contribué à la réussite de cet événement apprécié des enfants.

Le mardi 2 avril 2013, les classes de PS/MS (27 élèves), MS/GS(30 élèves) et CP(16 élèves) se sont rendues à la salle culturelle pour assister à un spectacle proposé par les ballets de St Étienne, «Un sourire qui mord», dans le cadre du festival Cornegidouille.

Deux cars ont été commandés.

Le coût du transport, 2 x 80 €, est pris en charge par la municipalité.

Le coût des entrées, 219€ (3[€] par enfant) est pris en charge par la coopérative scolaire.

Les élèves de CM1/CM2 ont participé aux épreuves de la sécurité routière.

Le vendredi 5 avril 2013, les CM1/CM2 se sont rendus aux Archives départementales et les CE2/CM1 au COMPA.

Le coût du transport, 125 €, est pris en charge par la municipalité.

Gratuité des entrées.

Le mardi 30 avril 2013, les élèves de MS /GS de Mme Naveau sont allés chez leurs correspondants à l'école Henri IV.

Le coût du transport, 125 €, est pris en charge par la municipalité.

Les élèves de CE1 et de CE2/CM1 se sont rendus au centre équestre de Fontenay sur Eure. Ils ont participé au cross organisé par l'USEP.

Le coût du transport, 144, 98 €, est pris en charge par la coopérative scolaire.

Un remerciement est adressé à la municipalité qui a octroyé une subvention de 200€ à la coopérative scolaire pour permettre l'affiliation à l'USEP de 57 élèves.

Le vendredi 3 mai 2013, toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque de Nogent-le-Phaye (5^{ème} période).

Les élèves de MS/GS de Mme Naveau ont participé à un atelier de danse à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye où se sont déroulées cette année les Rencontres chorégraphiques du 2 mai au 7 mai 2013.

Le coût du transport est pris en charge par le Conseil général.

Le lundi 6 mai 2013, les élèves de MS/GS de Mme Naveau se sont rendus à pied à la salle

culturelle pour assister à une restitution proposée par l'une des trente classes inscrites dans le projet Danse à l'école.

Mme Naveau souhaite inscrire sa classe de MS/GS dans ce dispositif pour la rentrée 2013.

Le coût de cette action, 500€, trop importante pour la coopérative scolaire fera l'objet d'une demande de subvention auprès de la municipalité.

Le mercredi 22 mai 2013, la classe de CM1/CM2 de Mme Depont a visité le matin le musée de l'école et s'est rendue l'après-midi au Muséum d'histoire naturelle de Chartres (entrées gratuites). Le coût des entrées au musée de l'école, 91€, et du transport, 125€, est pris en charge par la coopérative scolaire.

Le mardi 4 juin 2013, les CM2 de Mme Depont se sont rendus toute la journée au collège où différentes activités les attendaient.

Un remplaçant a pris en charge le groupe des 12 CM1 restés à l'école.

Un car a été commandé en commun pour notre école et celle de Coltainville.

Le coût du transport, 70€, est pris en charge par la municipalité.

Les élèves de CE1 de Mme Berry se sont rendus pour la journée au stade Maroquin à Mainvilliers pour participer à une rencontre d'athlétisme dans le cadre de l'USEP.

Le jeudi 6 juin 2013, ce sont les élèves de CE2/CM1 de Mme Bousquie qui ont participé à cette rencontre d'athlétisme.

Le coût du transport, 2 x 125€ est pris en charge par la coopérative scolaire.

Le vendredi 7 juin 2013, les élèves des deux classes de CP et CE1 sont allés au cinéma, "les enfants du Paradis" à Chartres pour la dernière projection d'un film dans le cadre de l'action École et Cinéma.

Le coût du transport sur Chartres, 125€, est pris en charge par la municipalité.

Le coût des entrées des 35 élèves présents, 87,50 € est pris en charge par la coopérative scolaire.

Aujourd'hui, **vendredi 14 juin 2013**, les élèves des classes de PS/MS, MS/GS et de CP sont sortis pour se rendre à Auneau au Jardin de la préhistoire.

Le coût du transport (2 cars), 540€, et des animations, 608€, est pris en charge par la coopérative scolaire.

Odysée: du mardi 2 avril au jeudi 4 juillet 2013.

Les élèves de CE1 de Mme Berry se rendent à l'Odysée chaque mardi et les élèves de CP de M Juberay et de GS de Mme Naveau chaque jeudi après-midi.

Répétitions à la salle culturelle

Pour préparer le spectacle du vendredi 28 juin 2013, les élèves de CP et de CE1 se rendront à pied à la salle culturelle le lundi 10 juin et le lundi 17 juin 2013.

Les classes maternelles s'y rendront le jeudi 20 juin 2013 avec un car qui fera la navette (2 rotations aller et retour, 80€)

Toutes les classes s'y rendront pour une répétition générale le mardi 25 juin 2013 (3 rotations aller et retour, 120€).

Le coût des transports est pris en charge par la municipalité.

Le bilan financier de la coopérative scolaire sera présenté lors du 1^{er} conseil d'école en 2013. Une subvention liée aux affiliations de deux classes à l'USEP sera versée par le Conseil général en septembre à la coopérative scolaire.

Un deuxième exercice d'évacuation des locaux avec le déclenchement de l'alarme incendie

a eu lieu **le lundi 8 avril 2013**.

Les futurs élèves de Petite section visiteront l'école, côté maternelle, le **vendredi 21 juin 2013** après la classe, à 17h00.

La fête de l'école aura lieu le **vendredi 28 juin 2013** à 17h00. Les élèves se rendront en car à la salle culturelle. À l'issue de la fête, chaque élève repartira avec le parent ou l'adulte qui sera désigné par écrit dans le cahier de liaison.
Les parents d'élèves proposent d'offrir un goûter aux enfants à la suite de leur prestation.

Le mardi 2 juillet 2013, les élèves de Mme Naveau recevront leurs correspondants de l'école Henri IV pour la journée.

Le vendredi 5 juillet, les quinze futurs élèves de sixième recevront un dictionnaire.

Travaux, équipement:

Mme Bonnin annonce que le conseil municipal a validé la proposition d'équiper l'école d'un photocopieur. Il sera installé à l'école pour la prochaine rentrée.

Un devis a été proposé à la municipalité pour renouveler les tables de la classe de CP.

Matériel informatique/ maintenance:

Le rétroprojecteur du TBI de la classe de Mme Depont a été remplacé cette année.

La carte mémoire de l'ordinateur dédié à la BCD a été remplacé.

Des antivirus ont été renouvelés sur 4 postes.

Travaux à prévoir:

Le logiciel BCDi école sera caduc à la fin du mois de juin 2013.

Les livres de notre BCD devront désormais être rentrés manuellement sans le recours à la base école du logiciel. À la fin de cette année scolaire, il reste encore beaucoup d'albums à étiqueter et à ranger.

Pour le rangement des livres, un aménagement de la salle où se trouve la BCD est à prévoir avec la suppression du plan de travail et l'installation d'étagères murales...

Des étagères supplémentaires seraient nécessaires dans la cave de l'école.

D'autre part, côté maternelle, un aménagement d'une partie de la pelouse serait souhaitable pour accéder aux jeux. En cas d'intempéries répétées, les jeux ne sont pas inutilisés pendant de longs mois.

Nous remercions l'association des parents d'élèves de Nogent-le-Phaye qui va offrir un livre à chaque élève de l'école en cette fin d'année scolaire.

Le compte-rendu de ce conseil d'école sera affiché dans le panneau d'affichage de l'école. Vous pourrez également le consulter sur le site de l'école, à l'adresse suivante:

<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

La réunion se termine à 19h30.

La secrétaire:
Mme Depont

La présidente:
Mme Macquaire